

Fêtes et jours fériés en France

En France, les jours fériés sont légalement définis par le code du travail, article L3133-1¹.

La Fête du Travail est en France le seul jour férié obligatoirement chômé (article L3133-4² du code du travail) et payé (article L3133-5³ du code du travail). Les autres jours fériés ne sont pas obligatoirement chômés, sauf dispositions contraires des conventions collectives applicables dans les entreprises.

- Les huit jours fériés à dates fixes peuvent être un samedi ou un dimanche, dans ce cas les conventions collectives peuvent prévoir un jour chômé récupérable, mais ce n'est pas forcément le cas.
- Les jours fériés fixes (1^{er} janvier, 1^{er} mai, 8 mai, etc.) se retrouvent distribués de la même façon sur les jours de la semaine tous les 28 ans (7 jours dans la semaine x année bissextile pratiquement⁴ tous les 4 ans). Au cours de ce cycle de 28 ans, chaque fête fixe tombe exactement quatre fois sur chacun des sept jours de la semaine (au cours d'un cycle de 28 ans, le 1^{er} janvier tombe quatre fois un lundi, quatre fois un mardi, etc.) En revanche, pour une année donnée, un nombre plus ou moins grand de fêtes fixes tombent la semaine ou le week-end ; il y a donc de "bonnes" et de "mauvaises" années. La meilleure configuration s'est présentée en 2000, avec seulement deux fêtes tombant un week-end (le 1^{er} janvier et le 11 novembre tombaient un samedi) ; cette configuration se retrouvera en 2028.

Sommaire

- 1 Les jours fériés
 - 1.1 Les fêtes civiles
 - 1.2 Les fêtes religieuses
 - 1.3 Les fêtes régionales
- 2 Les fêtes non fériées
 - 2.1 Les fêtes civiles
 - 2.2 Les fêtes religieuses
- 3 Notes et références
- 4 Tableau récapitulatif

Les jours fériés

Les fêtes civiles

- 1^{er} janvier : « Jour de l'an » nommé également « Nouvel an »

- 1^{er} mai : Fête du Travail
- 8 mai : Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie (8 mai 1945)
- 14 juillet : Fête nationale française
- 11 novembre : Armistice de la Première Guerre mondiale (11 novembre 1918)

Les fêtes religieuses

- 25 décembre : Noël
- Date variable : Lundi de Pâques (le 13 avril pour 2009 et le 5 avril pour 2010)
- Date variable : Jeudi de l'Ascension (39 jours après Pâques) (le 21 mai pour 2009 et le 13 mai pour 2010)
- Date variable : Lundi de Pentecôte (50 jours après Pâques) (le 1^{er} juin pour 2009 et le 24 mai pour 2010). Le lundi de Pentecôte est le jour institué pour la journée de solidarité envers les personnes âgées, sauf accord différent.
- 15 août : Assomption
- 1^{er} novembre : La Toussaint

Les fêtes régionales

- La Saint Étienne (26 décembre) et le Vendredi saint, vendredi précédent Pâques (fériés en Alsace et Moselle).
- La Saint-Pierre-Chanel (28 avril), commémorant le 1^{er} martyr d'Océanie à Futuna en 1841 (férié à Wallis-et-Futuna).
- La fête musulmane de l'Aïd el-Kebir est obligatoirement fériée à Mayotte, sa date est variable puisqu'il s'agit du 10^e jour du 12^e mois lunaire du calendrier musulman, Dhou al-Hijja,
- Jour de l'abolition de l'esclavage par le décret du 27 avril 1848 est férié⁵ :
 - le 27 avril à Mayotte,
 - le 22 mai à la Martinique,
 - le 27 mai à la Guadeloupe,
 - le 10 juin en Guyane,
 - le 20 décembre à la Réunion.
- Les fêtes civiles locales dans les Régions ou Collectivités d'Outre-mer et en Nouvelle-Calédonie:
 - le 29 juin : fête de l'autonomie en Polynésie française (jour anniversaire de la cession de la pleine et entière souveraineté sur tous les territoires dépendant de la couronne de Tahiti à la France par la reine Pomaré V en 1880),
 - le 21 juillet : jour de Victor Schoelcher (commémoration de la naissance, le 22 juillet 1804 du député qui fut à l'origine de l'abolition de l'esclavage), en Guadeloupe et Martinique,
 - le 29 juillet : fête du Territoire à Wallis-et-Futuna (commémoration de la loi du 29 juillet 1961 conférant à l'archipel le statut de Territoire d'outre-mer),
 - le 24 septembre : fête de la citoyenneté ou de la prise de possession en Nouvelle-Calédonie (jour anniversaire de la prise de possession de l'archipel par la France en 1853).
- Le lundi de braderie, lundi suivant le premier week-end de septembre, est traditionnellement férié à Lille. Cette tradition tend toutefois à se perdre.

Les fêtes non fériées

Les fêtes civiles

- 2 février : La Chandeleur, fête d'origine païenne.
- 14 février : La Fête des amoureux, le jour de la Saint-Valentin
- Premier dimanche de mars : La Fête des grands-mères
- La veille du Mercredi des Cendres, soit 47 jours avant Pâques : Mardi Gras
- À mi-chemin entre Mardi Gras et Pâques : le jeudi de la Mi-Carême
- Dernier dimanche d'avril : Jour du Souvenir des Déportés
- 9 mai : Journée de l'Europe
- Dernier mardi du mois de mai : La Fête des voisins également nommée « Immeubles en fête »
- Dernier dimanche de mai : La Fête des mères. Si cette date coïncide avec celle de la Pentecôte, la fête des mères a lieu le premier dimanche de juin
- Troisième dimanche de juin : La Fête des pères
- 21 juin : La Fête de la Musique
- 24 juin : La Fête de la Saint Jean
- Premier dimanche d'octobre : La Fête des familles et La Fête des grands-pères

Les fêtes religieuses

- 1^{er} janvier : Sainte Marie, Mère de Dieu
- 6 janvier : l'Épiphanie ou Baptême du Seigneur
- Date variable : l'Épiphanie du Seigneur, célébrée le premier dimanche après le 1^{er} janvier, le 4 janvier 2009 et le 3 janvier 2010
- Date variable : Le Baptême du Seigneur, célébré le deuxième dimanche après le 1^{er} janvier si l'Épiphanie du Seigneur n'est pas le dimanche 7 ou 8 janvier; dans ce cas, le Baptême du Seigneur est célébré le lendemain de l'Épiphanie du Seigneur le lundi 8 ou 9 janvier.
- 2 février : La Présentation du Seigneur
- 46 jours avant Pâques : Le Mercredi des Cendres, le 25 février 2009 et le 17 février 2010
- 19 mars : La Saint Joseph (ou le samedi 18 mars si le 19 est un dimanche)
- 25 mars : L'Annonciation (ou le lundi 26 mars si le 25 est un dimanche ou le deuxième lundi après Pâques si Pâques est avant le 2 avril)
- 7 jours avant Pâques : Le Dimanche des Rameaux, le 5 avril 2009 et le 28 mars 2010
- 2 jours avant Pâques : Le Vendredi Saint, le 10 avril 2009 et le 2 avril 2010
- Date variable : Le dimanche de Pâques (calcul expliqué dans l'article Calcul de la date de Pâques), le 12 avril 2009 et le 4 avril 2010
- 40 jours après Pâques: l'Ascension, le 21 mai 2009 et le 13 mai 2010
- 49 jours après Pâques : Le dimanche de Pentecôte
- Date variable : La Sainte Trinité, le 7 juin 2009 et le 30 mai 2010
- 24 juin: Saint Jean Baptiste
- 29 juin: Saint Pierre et Paul
- 2 novembre : La Fête des morts, également appelée « Jour des défunts » sur le calendrier de La Poste
- 8 décembre : L'Immaculée Conception
- Date variable : La Sainte Famille, le dernier dimanche de décembre (ou le vendredi 30 décembre si Noël est un dimanche), le 28 décembre 2008 et le 27 décembre 2009

Notes et références

- ↑ article L3133-1 (http://www.codes-et-lois.fr/code-du-travail/article-l3133-1) [*archive*] du nouveau Code du Travail
- ↑ article L3133-4 (http://www.codes-et-lois.fr/code-du-travail/article-l3133-4) [*archive*] du nouveau Code du Travail
- ↑ article L3133-5 (http://www.codes-et-lois.fr/code-du-travail/article-l3133-5) [*archive*] du nouveau Code du Travail
- ↑ il n'y a pas d'année bissextile pour les années multiples de 100 sauf celles multiples de 400 : 2100 n'est pas bissextile tandis que 2000 était bissextile
- ↑ Loi n°83-550 du 30 juin 1983 (http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/PFEB1.htm) [*archive*], publiée au *Journal officiel* du 1^{er} juillet 1983.

Tableau récapitulatif

Fêtes et jours fériés

Date	Nom	Remarques
1 ^{er} janvier	Jour de l'an	Premier jour de l'année ; Pour les catholiques, fête de Sainte Marie Mère de Dieu (avant le concile Vatican II, Circoncision de Jésus-Christ.)
Avant-veille de Pâques	Vendredi Saint	Jour férié chrétien supplémentaire spécifique aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
Lendemain du dimanche de Pâques.	Lundi de Pâques	Pâques (fête chrétienne commune aux catholiques et aux protestants) est le premier dimanche qui suit la première pleine lune de printemps.
28 avril	Saint-Pierre-Chanel	Fête catholique spécifique à la collectivité de Wallis-et-Futuna, commémore le martyr de Pierre Chanel à Futuna en 1841.
1 ^{er} mai	Fête du Travail	Commémore la ratification de la journée de travail de 8 heures; traditionnellement le jour de nombreuses manifestations syndicales et politiques en France. (Depuis 1947, l'appellation "Fête du Travail" n'est que coutumière, i.e. non officielle).
8 mai	Fête de la Victoire	Commémoration de la capitulation allemande et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (1945).
22 mai	Abolition de l'esclavage	dans le département de la Martinique uniquement
27 mai	Abolition de l'esclavage	dans le département de la Guadeloupe uniquement

Jeudi 39 jours après Pâques	Ascension	Fête chrétienne célébrant la montée de Jésus aux cieux
Septième dimanche après Pâques et le lundi suivant.	Pentecôte (et Lundi de Pentecôte)	Fête chrétienne célébrant la descente du Saint-Esprit parmi les apôtres. Même si cette journée est encore reconnue comme fériée, le Lundi de Pentecôte a été choisi (sauf arrêté ou arrangement salarial) comme journée de solidarité et est donc depuis 2005 considéré comme travaillé (sans rémunération)
10 juin	Abolition de l'esclavage	dans le département de la Guyane uniquement
29 juin	Fête de l'autonomie	Fête spécifique à la Polynésie française, commémorant l'autonomie mais aussi le don de la souveraineté sur les îles de la couronne de Tahiti à la France en 1880 par la reine Marécage V.
14 juillet	Fête nationale	Commémoration de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 (elle-même anniversaire de la prise de la Bastille en 1789).
21 juillet	Fête Victor Schoelcher	Commémoration de la naissance (en fait le 22 juillet 1804) du député Victor Schoelcher qui fut à l'origine de l'abolition de l'esclavage, spécifique à la Guadeloupe et à la Martinique.
29 juillet	Fête du Territoire	Fête civile spécifique à Wallis-et-Futuna commémorant le passage de cette collectivité au statut de Territoire d'outre-mer par la loi du 29 juillet 1961.
15 août	Assomption	Fête catholique célébrant la montée de la Vierge Marie aux cieux
24 septembre	Fête de la citoyenneté/Prise de possession	Fête civile spécifique à la Nouvelle-Calédonie commémorant la prise de possession par la France de ce territoire en 1853.
1 ^{er} novembre	Toussaint	Fête de tous les saints de l'Église catholique
11 novembre	Armistice de 1918	Commémoration de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale
20 décembre	Abolition de l'esclavage	Jour férié supplémentaire spécifique au département de la Réunion
25 décembre	Noël	Naissance de Jésus-Christ

26 décembre	Saint-Étienne (lendemain de Noël)	Jour férié supplémentaire spécifique aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
10 ^e jour du 12 ^e mois lunaire du calendrier musulman, Dhou al-Hijja	Aïd el-Kebir	La « grande fête » ou <i>Aïd al-Adha</i> (« fête du sacrifice »), fête la plus importante de l'Islam, fériée à Mayotte.

Ce document provient de « http://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAtes_et_jours_f%C3%A9ri%C3%A9s_en_France ».

Dernière modification de cette page le 15 janvier 2009 à 15:32.

Droit d'auteur : Tous les textes sont disponibles sous les termes de la licence de documentation libre GNU (GFDL).

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.